



## Attal: sur 120 "courriers de réprobation" du rectorat de Versailles aux parents, "55 semblent poser question"

(AFP) -

Le rectorat de Versailles a envoyé l'an dernier 120 courriers "dits de réprobation" à des familles, dont 55 "semblent poser question", a indiqué lundi le ministre de l'Education Gabriel Attal, lors d'un point presse à l'issue d'une rencontre avec le recteur.

"Ce que je peux vous dire à ce stade, au regard des informations qui m'ont été communiquées, c'est que sur l'année scolaire 2022-2023, 120 courriers dits +de réprobation+ ont été adressés", a détaillé le ministre.

"55 d'entre eux semblent poser question. Et évidemment des travaux vont se poursuivre pour identifier ce qui a mené à l'envoi de ces courriers, et s'il était justifié de les envoyer ou pas", a-t-il expliqué après une rencontre avec le recteur de l'académie de Versailles.

Cette rencontre faisait suite à la révélation d'un courrier au ton menaçant, envoyé en mai dernier par le rectorat aux parents de Nicolas, un adolescent qui s'est par la suite suicidé à Poissy (Yvelines) après avoir été victime de harcèlement scolaire.

Ce courrier avait été qualifié de "honte" par Gabriel Attal, qui a annoncé le lancement d'un audit sur la gestion des cas de harcèlement au cours de la dernière année scolaire dans chaque académie. Les services de l'académie de Versailles et son ancienne rectrice, Charline Avenel, partie en juillet, sont depuis sous le feu des critiques.

Vendredi, les termes d'un autre courrier du rectorat de Versailles, adressé en mai à des parents qui se plaignaient d'attouchements sexuels sur leur fille, ont également été condamnés par Gabriel Attal.

"Pourquoi je suis venu ici à Versailles, d'abord pour faire la transparence. De quoi parle-t-on ? On parle d'un courrier, appelé courrier de réprobation, qui est adressé à des personnes lorsqu'il y a des menaces, parfois des menaces sur l'intégrité physique d'agents de l'éducation nationale", a souligné Gabriel Attal lundi.

Dans un tel cas, "évidemment que l'institution a vocation à se tenir aux côtés de ses agents et à le faire savoir", a-t-il ajouté.

Cependant, en l'occurrence "ce qui s'est passé, c'est qu'il y a eu une erreur, une faute, c'est que ce courrier était adressé à des familles qui n'auraient pas dû (le) recevoir, dans des situations de harcèlement scolaire, même d'agression sexuelle", a poursuivi le ministre, évoquant un incident "pas acceptable".

Un plan interministériel sur le harcèlement scolaire doit être dévoilé mercredi par la Première ministre Elisabeth Borne lors d'une conférence de presse.

Afp le 25 sept. 23 à 18 49.